

## Bulletin hebdomadaire canadien

Vol. 27, No 9

1er mars 1972

## LE DISCOURS DU TRÔNE

Extraits du Discours du Trône lu par le gouverneur général, M. Roland Michener, à l'ouverture de la quatrième session de la vingt-huitième Législature, le 17 février 1972:

\*\*\*

...Au cours des mois passés, nous avons aussi appris que le Canada n'était pas étranger aux perturbations intérieures. En octobre 1970, avec le ferme appui du peuple canadien, une des plus sérieuses difficultés qu'ait éprouvées le pays depuis plusieurs années fut surmontée dans le calme et la discipline. Il y eut des moments pénibles, mais il y eut aussi d'admirables exemples de détermination et de courage.

Plus récemment, une autre épreuve, d'ordre économique cette fois, et venue de l'extérieur plutôt que de l'intérieur, nous a révélé que le Canada et les Canadiens possèdent toute la vigueur et tout le ressort voulus pour surmonter aussi pareille adversité.

LES EMPLOIS ET LE CHÔMAGE

La sécurité économique est évidemment un des meilleurs moyens de combattre l'isolement social. Pour

## SOMMAIRE

| Le Discours du Trône  | 1 |
|---|---|
| canadiens à Londres   | 3 |
| Expansion du réseau de la rivière Nelson                    | 3 |
| Les navigateurs arriveront à bon port                       | 4 |
| Reconnaissance du Bangla-Desh                               | 6 |
| Une usine de nickel en Nouvelle-                            |   |
| Calédonie   | 5 |
| Un complexe scolaire dans les T. NO                         | 6 |
| Construction de deux centres d'histoire naturelle au Québec |   |

que tous les Canadiens puissent partager notre richesse nationale, il est impérieux de multiplier les emplois et de surmonter les incertitudes économiques. En d'autres mots, pour protéger et mettre en valeur ces idéaux et ces droits qui font du Canada une patrie très humaine, une économie saine est absolument essentielle, et c'est là un but hautement prioritaire parmi ceux que s'est fixés le Gouvernement....

Le chômage demeure pour le Gouvernement un grave souci et l'un des principaux objets de son action. Pour améliorer le climat économique, la collaboration avec le monde des affaires et de l'industrie se fera encore plus intense. A mesure que s'accélérera la marche de l'économie, le secteur privé pourra fournir un nombre croissant d'emplois aux Canadiens qui en ont besoin. Néanmoins, le Gouvernement redoublera d'efforts pour multiplier autant que possible les emplois et utiliser au mieux la compétence et l'initiative de ceux qui veulent du travail. Il continuera aussi à agir pour empêcher l'érosion des revenus en conservant une stabilité raisonnable aux prix des biens et services nécessaires aux Canadiens.

A l'instar de l'économie de tous les autres pays industrialisés, la nôtre doit s'appuyer sur des chefs d'entreprise imaginatifs qui ont recours à la recherche et qui ne redoutent pas l'innovation, ainsi que sur une stratégie industrielle hautement rationalisée. A cet égard, vous connaîtrez bientôt des propositions ministérielles qui auront une immense portée sur le développement à long terme du pays; elles concernent l'utilisation de la science et de la technologie non seulement dans le but de favoriser l'industrie, mais aussi d'assurer aux Canadiens une vie meilleure; elles touchent également une stratégie industrielle pensée en fonction des particularités de l'économie canadienne. Dans un cas comme dans l'autre, les principes d'action du Gouvernement seront exposés au cours de la session.